

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle
de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Patrick
tenue au restaurant *La Maison bleue*, 2441 Chemin des Iles, Entrelacs
le samedi 31 juillet 2010**

1- Constatation du quorum

39 personnes sont présentes, à 9 h 30 le quorum est constaté. Monsieur Daniel Jaros déclare l'Assemblée générale annuelle ouverte.

2- Nomination d'un Président d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Pierre Lacombe comme Président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3- Nomination d'un Secrétaire d'assemblée

Monsieur Daniel Jaros propose Monsieur Richard Cardinal comme Secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

4- Adoption de l'ordre du jour

Monsieur François Linteau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2009

La lecture est faite par Monsieur Richard Cardinal. Document en annexe
Madame Christiane Gatién propose, Monsieur Bertrand Roy appuie, l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2009. Adopté à l'unanimité.

6- Lecture et adoption du rapport d'activités du Conseil d'administration 2009-2010

Monsieur Daniel Jaros, Président de l'APELP, fait lecture du rapport d'activités 2009-2010 du Conseil d'administration.

Rappel : L'Assemblée générale du 1 août 2009 avait décidé de sept (7) priorités pour l'année. La très grande majorité des mandats ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Madame Louise Lavallée propose, Monsieur François Linteau appuie, l'adoption du rapport d'activités du Conseil d'administration 2009-2010. Adopté à l'unanimité

7- Priorités 2010-2011

Suite à des échanges entre les membres, ceux-ci suggèrent les priorités suivantes :

- 1- Explorer la possibilité que l'APELP ait son site Web-Internet. Les membres mandatent le CA de prendre la décision quant aux modalités d'implantation.
- 2- Poursuivre les contacts et le suivi des dossiers auprès des municipalités d'Entrelacs et de Chertsey : Fosses septiques et protection de revégétalisation du littoral de la rivière Jean-Venne et du Lac Patrick.
- 3- Communiquer et sensibiliser les résidents du lac au regard de l'environnement par *Le Bulletin de liaison*.
- 4- Poursuivre la campagne d'ensemencement pour une valeur de 1 500\$.
- 5- Poursuivre la réalisation du plan de promotion de l'Association.
- 6- Poursuivre l'analyse de l'eau du lac et offrir le service de l'analyse de l'eau du robinet.
- 7- Poursuivre le processus d'analyse et d'étude des deux (2) projets de développement immobilier (Camp Le Nordet et rue Lafontaine) du lac Patrick.
- 8- Intervenir auprès des autorités municipales d'Entrelacs afin de restreindre l'accès au lac Patrick dans le cadre de la mise en œuvre des deux (2) projets immobiliers à l'étude par la municipalité d'Entrelacs en prenant en compte notamment des résultats de la vente des permis d'embarcation, la capacité portante maximale du lac, leur corrélation et la possibilité d'autorisation d'embarcations additionnelles en résultant.

8-Adoption des états financiers 2009-2010

Monsieur Pierre Lacombe dépose et commente le Rapport des états financiers 2009-2010. Monsieur Gilles Pilon propose, Monsieur Luc Lamarre appuie, l'adoption des États financiers 2008-2009 tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
Document en annexe.

9- Détermination du montant de cotisation annuelle pour l'année 2010

Monsieur **XXX** Bergeron propose, Monsieur André Baril appuie, que la cotisation annuelle pour 2010 soit maintenue à 20 \$. Adopté à l'unanimité.

10- Varia

10-1 Analyse de l'eau du lac en août 2009

Monsieur Michel Lamarre nous informe sur l'analyse de l'eau du lac effectué au courant des mois de juillet et août 2009. Le 21 juillet dernier, il a effectué des lectures à l'aide du disque saqué – visibilité du lac était en moyenne de 17 pieds. Le 2 août 2009 l'eau du lac a été analysé à 13 endroits stratégiques autour du lac et de la rivière Jean-Venne.

10-2 Le camp Le Nordet

Monsieur Jacques Martel, directeur du camp Le Nordet, nous informe que des exercices de feu ont été effectués et l'exercice final aura lieu le 11 ou 12 septembre, le bâtiment principal sera détruit par le feu.

Lors de la séance du 9 juillet dernier, le Conseil municipal a adopté le règlement de zonage 10-426-12 permettant la venue de *projets intégrés* dans la zone S-3 (secteur du Lac Patrick), et le règlement 10-442-5 portant sur les PIIA qui permet l'évaluation par la municipalité d'une demande d'autorisation concernant ce type de projet.

10-3 L'ensemencement

Monsieur Normand Tessier nous fait rapport de la dernière campagne d'ensemencement. Une somme de **1 545 \$** a été ramassée, l'objectif étant de 1 500\$.

800 truites mouchetées de 20 à 28 cm et 60 livres de truites mouchetées de 30 à 35 cm ont été ensencées dans le lac le 21 mai.

Il envisage l'an prochain d'ensemencer des alvins.

L'APELP est en discussion avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour obtenir une subvention nous permettant d'ensemencer 1 000 touladis (truites grises).

10-4 Bulletin d'information municipal (Vol. 24 – Août 2010)

Journée de l'eau : différentes activités organisées par l'ADLIE, le 21 août, au lac des Îles.

Consultation citoyenne (Sommet de la Personne) : c'est le samedi 28 août que les citoyens sont conviés à prendre part à la consultation citoyenne au centre communautaire. Depuis un certain temps, une démarche a été entreprise avec un groupe de citoyens (Comité Porteur) pour préparer cette consultation citoyenne avec, entre autres, la préparation et l'envoi d'un sondage et l'analyse des résultats. Suite à cette procédure, nous pourrons connaître les désirs des citoyens face à l'avenir de leur municipalité

10-5 Casquette avec logo de l'APELP

Monsieur Daniel Jaros nous présente la casquette avec le logo de l'APELP. Tous les membres présents en reçoivent un exemplaire. Les casquettes sont en vente au prix de 20\$ pour les membres et 25\$ pour non-membres.

10-6 Motion de félicitations

Une motion unanime de félicitations a été adressée aux membres du CA pour le travail accompli tout au cours de la dernière année.

11- Élection des membres du Conseil d'administration

Madame Hilda Bleyer, Messieurs Richard Cardinal, Daniel Jaros, Michel Lamarre, Normand Tessier, Pierre Lacombe et François Linteau sont élus par acclamation.

12- Levée de l'assemblée

À 11 h 35, l'assemblée est levée.

Richard Cardinal, secrétaire

31 juillet 2010